

PROVINCE DU BRABANT WALLON -- Commune de GENAPPE 8ième div. / Ways / PROCÈS-VERBAL DE MESURAGE, DE DIVISION ET DE BORNAGE

L'an deux mille vingt-trois, le 19 avril,
 Nous soussignés, Bureau Maestro SCRL, dont les bureaux sont établis à 1420 Braine-l'Alleud, avenue Raymond Brassinne, n°8, ici représentée par Massimo MILAZZO, Géomètre-Expert, légalement admis et assermenté devant le tribunal de première instance de Bruxelles, inscrit au conseil fédéral n°1011164.

Requis par les propriétaires d'un bien bâti sis rue Emile Hecq, n°1 à 1474 WAYS; cadastré: GENAPPES 8ième div. /WAYS/, section D, n° 82A2.

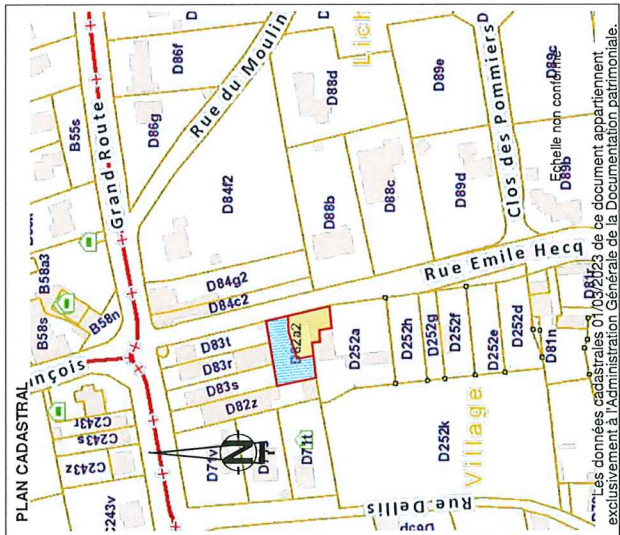
Avec mission de délimiter, de matérialiser et de diviser en DEUX LOTS ledit bien, nous avons procédé aux opérations de mesurage et effectués les recherches d'usage en nous référant:

- à la situation des lieux;
- au procès-verbal de mesurage, de division et de bornage de la parcelle D252A dressé par le géomètre T. JUNION du bureau ABTgroup en date du 23 mars 2017 (lignes 1 à 7 - 21)
- aux prescriptions d'usage concernant les autres limites telles que figurées au présent plan sous réserve des droits des propriétaires riverains non signalés au présent plan;
- aux vœux des propriétaires fixant la limite de la division et matérialisée par une palissade en béton mitoyenne entre les points 7 à 10.

Les parcelles ainsi délimitées contiennent :

- LOT A** **TROIS ares NONANTE-QUATRE centiares.**
défini par le contour polygonal 7 à 21 et 7 repris sous teinte bleue.
Précad parcellaire: 25113 D 82 B2 P0000
- LOT B** **DEUX ares NONANTE-SIX centiares.**
défini par le contour polygonal 1 à 13 et 1 repris sous teinte jaune.
Précad parcellaire: 25113 D 82 C2 P0000

Estimant notre mission terminée, nous avons clos ici le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, en date que dessus.



Les données cadastrales 01/03/2023 de ce document appartiennent exclusivement à l'Administration Générale de la Documentation cadastrale.

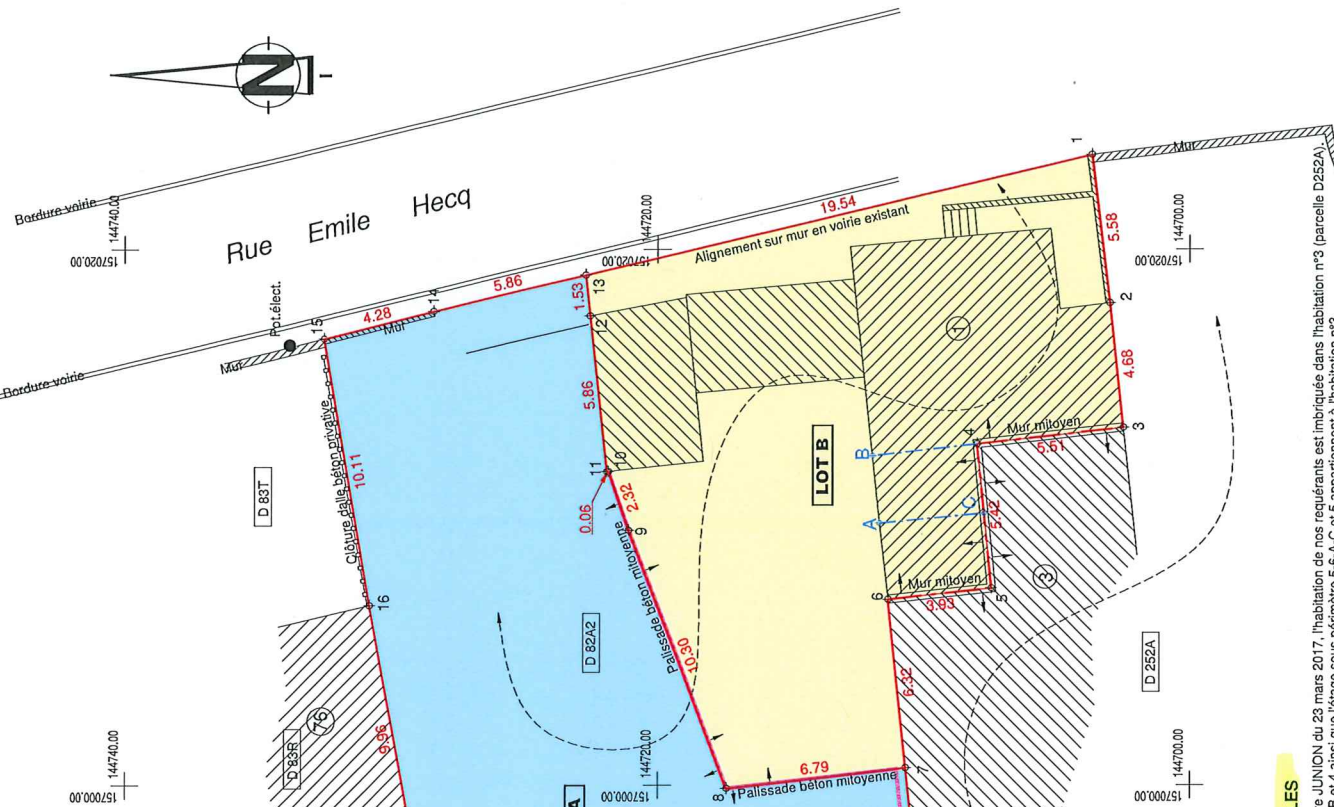
Bureau Maestro & Associés s.c.r.l.
 Bureau de Géomètres - Experts assermentés
 Avenue Raymond Brassinne 8 - 1420 Braine l'Alleud
 Téléphone: 02 / 380.13.43 - Fax: 02 / 380.44.47
 E-mail: expert@bureaumaestro.be - www.bureaumaestro.be

Signature: _____
 Levé le 28.03.2023
 Dossier: 2023-03-207
 Dressé par: SG
 Echelle: 1/200

PLAN CADASTRAL
 Précad parcellaire: 25113/10106

LEGENDE

	BORNE NOUVELLE
	BORNE ANCIENNE
	CLOTURE
	LIMITE CADASTRALE
	REPERTOIRE CADASTRAL
	BÂTIMENT
	CARACTERE PRIVATIF
	CARACTERE MITOYEN
	STATION



SERVITUDES - CONDITIONS SPECIALES

- Comme stipulé sur le plan dressé par le géomètre JUNION du 23 mars 2017, l'habitation de nos requérants est imbriquée dans l'habitation n°3 (parcelle D252A). Il en résulte que la cave sous périmètre 4-5-6-A-B et 4, ainsi que l'étage sous périmètre 5-6-A-C et 5 appartiennent à l'habitation n°3. Le radier séparatif commun entre les habitations sera réputé mitoyen ainsi que les murs de séparation. Dans le but de garantir la stabilité de l'immeuble, la structure des murs porteurs, des fondations et du radier séparatif ne pourra être modifiée.
- Les conduits de cheminées (n°1 et n°3) sont situés dans le mur mitoyen.